



académie
Nice



LYCÉE
COSTEBELLE

11/03/2017

OUVERTURE SECTION SPORTIVE VOLLEY BALL LYCEE COSTEBELLE -HYERES



ROGGERONE PHILIPPE
Professeur EPS, LYCEE COSTEBELLE HYERES

S/couvert de Mr AUBERTEL

Proviseur du Lycée COSTEBELLE - HYERES



SECTION SPORTIVE VOLLEY BALL LYCEE COSTEBELLE -HYERES



Conformément à la circulaire N° 2011-099 du 29 septembre 2011 et rédigée dans le B.O N° 38 du 20 octobre 2011, le lycée COSTEBELLE de Hyères propose une section sportive volley-ball.

I- OBJECTIFS

Conformément à la circulaire N° 2011-99 du 29 septembre 2011, cette section sportive volleyball est ouverte aux élèves volontaires (après accord des familles) pour bénéficier **d'un entraînement plus soutenu au volley-ball, tout en suivant une scolarité normale**. Ces élèves doivent être pratiquants de l'activité (licenciés dans un club ou au niveau départemental en UNSS).

Cette section sportive doit permettre un renforcement sportif, aussi bien pour la pratique en elle-même (en lien avec les clubs) ou pour les autres fonctions, arbitres, tables de marque, dirigeants, ...

Le but est d'atteindre un bon niveau de pratique qui pourra déboucher ensuite sur le haut niveau. Les pôles espoirs de l'académie font déjà cette offre de formation mais s'adressent à des joueurs « élites ».

Elle aura aussi comme objectif de parfaire à la pratique du Beach Volley, le lycée étant à proximité des plages.

II- PARTENARIATS

Cette section sportive sera en partenariat avec le **VCHP (Volley Club Hyères Pierrefeu)**. Elle reste ouverte également avec un partenariat avec les différents clubs de l'aire toulonnaise qui évoluent à différents niveaux, par l'intermédiaire du Comité Départemental de Volley Ball du Var.

III- PERSONNES-RESSOURCES

A- **Le Public** : La section sportive volley-ball sera constituée prioritairement de **3 niveaux de classe** : une en seconde et une en première. Chaque niveau pourra comprendre entre **10 et 15 élèves**, avec un souci de parité masculin-féminin. Elle sera ouverte exceptionnellement aux terminales, au vu du cahier des charges de ces élèves. Cette section est ouverte également aux élèves de la section professionnelle.

Tous les élèves désireux de pratiquer le volleyball dans la section sportive feront acte de candidature en remplissant le **dossier joint**. Ces élèves se soumettront à l'offre de formation proposée par le lycée Costebelle aussi bien sur les filières proposées que sur les options.

Ces candidatures sont proposées par le Chef d'Etablissement, sur la base de **critères sportifs et scolaires**, après consultation des instances fédérales, partenaires du projet et par les personnes responsables du projet (professeurs d'EPS de l'établissement, CPE). Une liste préalable est alors constituée avec liste d'attente si besoin

B- **Responsabilité et encadrement**

Sous l'autorité du Chef d'Etablissement, la responsabilité de la section sportive volleyball est confiée à M. ROGGERONE, professeur d'EPS de l'établissement, animateur de l'AS volley-ball.

IV- MOYENS

A- **les horaires et lieux** : Pour tous les niveaux de classe, 3 heures de pratiques hebdomadaires réparties en 2h de pratique Volleyball + 1h de musculation spécifique à la pratique à répartir dans l'emploi du temps prévu à cet effet. Cette section sportive volley-ball est implantée au **lycée de Costebelle (gymnase Costebelle)**

B- **Internat** : Le lycée Costebelle, disposant d'un internat, pourra répondre à des demandes éventuelles en internat pour ces élèves de la section sportive volley-ball, à hauteur de 10 places (5 pour les filles, 5 pour les Garçons).

C- **Association sportive** : Ces élèves volleyeurs devront implicitement être acteurs (et donc licenciés) de l'association sportive volley-ball de l'établissement. Ils participeront aux compétitions organisées par l'UNSS. Ils seront amenés, éventuellement, à représenter l'établissement dans le cadre des compétitions sportives excellences. Les entraînements et les compétitions de l'AS se dérouleront le mercredi après-midi.

V- SUIVI MEDICAL

Conformément à la circulaire n° 2003-062 du 24 avril 2003, un examen et un suivi médical des élèves des sections sportives seront mis en place.

VI- EVALUATION ET VALORISATION DES ACQUIS

Dans le cadre de la formation globale de l'élève, la maîtrise de ses compétences peut être reconnue et validée par toutes les instances impliquées dans le dispositif.

Une appréciation peut être portée sur leur bulletin trimestriel, voire le dossier scolaire de l'élève.

Les acquisitions effectuées peuvent permettre l'obtention d'un diplôme de jeune officiel UNSS, ou d'un diplôme fédéral en accord avec le comité départemental du var.

**FICHE de CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE VOLLEY**

ATTENTION

Joindre : **les fiches AUTORISATION PARENTALE et CONTROLE MEDICAL+**
les 2 premiers bulletins scolaires de l'année cours
 A retourner par voie postale au LPO Costebelle via l'établissement d'origine
au plus tard pour le 11 mai 2018

ENTREE EN : **SECONDE** **PREMIERE** **TERMINALE**
 2 BAC PRO **1 BAC PRO** **TERM BAC PRO**

Précisez l'option choisi ou la filière :

NOM : **Prénoms :**

Date et Lieu de Naissance :

Etablissement actuel fréquenté :

Classe année en cours :

Adresse de la famille :

Profession du père : **de la mère :**

Téléphone : **E-mail :**

Club :

Nombre d'années de pratique :

Volume horaire hebdomadaire d'entraînement :

Palmarès sportif (sélections, titre) :

Poste occupé (passeur, libéro...) :

AVIS du Professeur d'E.P.S.	AVIS de l'entraîneur du Club
NOM :	<i>(éventuellement) NOM :</i>

AVIS du CHEF d'ETABLISSEMENT D'ORIGINE



**AUTORISATION PARENTALE
Concernant les tests sportifs**

FICHE à JOINDRE IMPERATIVEMENT au DOSSIER de DEMANDE d'ADMISSION

NOM de l'élève :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

.....

Coordonnées :

des parents : Tel : E-mail :

De l'élève (majeur, ou avec autorisation des parents) Tel : E-mail

Classe année en cours :

Établissement scolaire fréquenté actuellement :

.....

- Mon enfant est apte à pratiquer les activités physiques et sportives.
- J'autorise mon enfant à passer les éventuels tests sportifs en vue de son inscription en section sportive pour la prochaine rentrée scolaire.
- J'autorise mon enfant à se rendre dans le lycée pour passer les éventuels tests sportifs.

Le/...../.....

SIGNATURE des PARENTS

En cas d'accident ou d'urgence médicale, je soussigné(e),
Père, Mère, Tuteur, autorise les enseignants responsables de l'enfant à appeler le SAMU ou le premier médecin disponible et à prendre toute mesure d'urgence prescrite par le médecin.

Je souhaiterais que mon enfant soit dirigé vers : l'Hôpital la clinique de rattachement.

PRECISEZ SVP :

Le/...../.....

SIGNATURE des PARENTS

Compagnie d'assurance N°	Responsabilité Civile et Individuelle Accident
--------------------------	--

